

Accélérateur de projets pour l'inclusion en milieu de travail Jeanne Sauvé – Aperçu

Fièremment présenté par la Fondation Sauvé

Objectif

L'Accélérateur de projets pour l'inclusion en milieu de travail Jeanne Sauvé est conçu pour donner aux équipes Enactus les ressources nécessaires pour cerner, créer et réaliser des projets qui favorisent l'accessibilité, l'équité et l'inclusion pour les employés en situation de handicap. Il vise à éliminer les obstacles auxquels font face les personnes en situation de handicap en milieu de travail, en favorisant un environnement où tous les employés peuvent s'épanouir et contribuer de façon significative à la réussite de l'organisation.

Critères de sélection

Les candidatures retenues devront démontrer ce qui suit :

- La détermination d'un besoin précis lié à l'objectif de l'Accélérateur de projets
- Des objectifs clairs, un plan d'exécution et un budget raisonnable pour assurer la réussite
- Un plan visant à outiller efficacement le public cible au moyen d'une solution de projet qui transmet des connaissances, renforce les capacités et intègre des solutions axées sur la réussite à long terme

Bénéficiaires

Six (6) équipes Enactus recevront les avantages suivants :

- Une subvention de projet de 2 500 \$ pour faire progresser leur projet proposé

Remarque : 75 % de la subvention de projet sera versée en novembre 2026. Le solde de 25 % sera versé en mai 2027, une fois le rapport d'impact final jugé acceptable par le comité d'examen.

Prix

En fonction des résultats des initiatives des équipes Enactus participantes, ainsi que de la qualité des rapports d'impact finaux, une (1) équipe Enactus sera sélectionnée pour recevoir le prix « Meilleur projet », qui sera remis lors de l'Exposition nationale Enactus Canada 2027.

Remarque : La structure des prix peut être modifiée sans préavis.

Résultats mesurables

À titre indicatif, les résultats mesurables pour l'Accélérateur de projets pour l'inclusion en milieu de travail Jeanne Sauvé pourraient comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Nombre de personnes directement touchées
- Nombre de personnes indirectement touchées
- Nombre de personnes rejointes (p. ex. portée médiatique, campagnes de sensibilisation, téléchargements de l'application, etc.)
- Nombre de personnes en situation de handicap ayant obtenu un emploi

- Nombre de personnes en situation de handicap ayant reçu des mesures d'adaptation en milieu de travail
- Nombre de personnes en situation de handicap participant à des programmes de perfectionnement professionnel ou de mentorat
- Pourcentage de personnes en situation de handicap ayant un sentiment accru d'appartenance
- Nombre de partenariats ou de collaborations externes axés sur l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Revenu total généré